

Nous sommes toutes et tous exceptionnel·le·s !

SUD éducation et son Union syndicale Solidaires ne sont pas signataires du Protocole Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR).



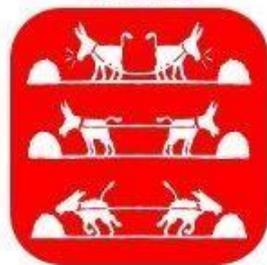
30% ont une
accélération de
carrière



70%
restent sur le
carreau



Les inégalités
sont
augmentées



La concurrence
entre collègues est
accentuée

**Protocole
Professionnel
Carrière et
Rémunération**



Le poids
de la hiérarchie
est accru



Les changements

↪ Là où il y avait 2 grades qui n'étaient pas accessibles à toutes et tous (classe normale et hors-classe) il y en aura maintenant 3 avec la création d'une nouvelle "classe exceptionnelle". Nous avons déjà renseigné de nombreux collègues sur les modalités d'accès.

↪ Tout le monde accédera désormais à la hors-classe mais rien ne garantit d'atteindre le dernier échelon de cette hors-classe avant le départ en retraite.

↪ Au sixième et huitième échelon, l'évaluation établie par votre inspecteur ou inspectrice, et votre chef d'établissement dans le second degré, déterminera si vous ferez partie des presque 30% qui auront une accélération d'1 an de carrière.

SUD éducation revendique

- ▶ Un même début et une même fin de carrière pour toutes et tous, contre la division salariale qui met les personnels en concurrence,
- ▶ La suppression de la classe exceptionnelle pour permettre à toutes et tous de terminer au dernier échelon de la hors-classe actuelle, ce ne serait pas forcément plus coûteux pour l'état et cela allégerait le travail administratif.